



Une centrale photovoltaïque au sol en projet à Coulonges Thouarsais

lundi 14 mars 2022, par [lpe](#)

Situé sur la commune de Coulonges-Thouarsais et mené en partenariat avec Urbasolar et Séolis PROD, ce projet de centrale photovoltaïque au sol s'inscrit dans une démarche environnementale de reconversion d'une partie du site de stockage de déchets de La Loge, géré par le Syndicat mixte de traitement et d'élimination des déchets des Deux-Sèvres (SMITED 79). La signature du bail, déjà réalisée en 2019, a été réitérée devant notaire le 9 mars 2022.

La réhabilitation d'une zone de stockage de déchets

Le site du SMITED79 se compose de trois zones : La Loge 1, 2 et 3. La deuxième est toujours en activité en tant qu'installation de stockage de déchets non dangereux.

La Loge 1 et 3 font l'objet d'une réhabilitation en source de production d'énergie renouvelable dans une optique de développement de ces énergies. La Loge 1, ancienne installation de stockage de déchets fermée depuis 2007, a été revalorisée en une installation de production d'électricité à partir du biogaz généré par les déchets. Elle accueillera, dans le cadre du projet, des panneaux solaires qui viendront s'insérer entre les canalisations du réseau biogaz déjà existant. La Loge 3, essentiellement constituée de prairie, viendra compléter cette centrale.

Pour ce projet, Urbasolar et Séolis PROD ont mutualisé leurs compétences afin de donner une seconde vie à un site dont le terrain dégradé n'est plus exploitable pour son activité de décharge. Sur une surface de 9,5 ha, la centrale solaire d'une puissance de 5 MWc, produira chaque année plus de 5900 MWh soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 2700 personnes.

Il s'agit de la deuxième collaboration entre Urbasolar et Séolis PROD après la construction de la centrale solaire TIPER 2&4 à Thouars. **La mise en service prévisionnelle du parc de La Loge est prévue début 2023.**

Une intégration paysagère exemplaire

La centrale solaire a fait l'objet d'une attention particulière afin de répondre aux mesures d'intégration paysagère et de respect de la biodiversité.

Des nichoirs pour chiroptères seront installés dans les arbres afin de préserver l'habitat des chauves-souris. Les mares et bassins présents sur le site seront également conservés et des passes pour petits gibiers mises en place. De plus, les structures qui accueillent les panneaux photovoltaïques auront une hauteur maximale de 2,23 mètres afin de permettre une activité d'élevage ovin sur le site.

« Ce projet est une nouvelle opportunité pour Séolis PROD et Urbasolar de mettre en commun leurs compétences et leurs expertises respectives en faveur du développement des énergies renouvelables sur notre territoire, dans un esprit de proximité et de développement durable. Notre syndicat, le SIEDS, depuis toujours concerné par la transition énergétique, soutient nos démarches et encourage notre façon

de développer les énergies avec et pour les territoires. Très attachés à la préservation de l'environnement, nous développons nos projets en respectant une démarche de concertation avec toutes les parties prenantes et dans le plus grand respect de la biodiversité. Nous appliquons la même rigueur pour tous nos projets, c'est d'ailleurs pour cela qu'aujourd'hui nous produisons la moitié de nos capacités EnR en Deux-Sèvres. Forts de cette expérience et face aux enjeux climatiques, nous avons pour ambition de doubler nos capacités de production d'ici à 10 ans. » Catherine COUSINARD, Directrice Générale Groupe SÉOLIS

« Initié dès 2016, un partenariat entre le SMITED (Syndicat mixte de traitement et d'élimination des déchets) et SÉOLIS s'engage avec pour objectif la création d'un parc photovoltaïque sur le complexe de traitement de déchets de La Loge situé sur la commune de Coulonges-Thouarsais, dont le SMITED est le propriétaire et l'exploitant. Avec ce projet de production d'électricité propre et renouvelable, le SMITED et la commune de Coulonges-Thouarsais manifestent pleinement leur engagement dans la transition énergétique. L'installation des panneaux photovoltaïques permet également au SMITED de reconverter un ancien site d'enfouissement de déchets inexploitable en valorisant le foncier.

Le projet est encadré par la réglementation et a fait l'objet d'un arrêté préfectoral. Le fonctionnement de la future installation est conventionné avec SÉOLIS et Urbasolar (développeur, installateur et exploitant d'installations de production d'électricité d'origine renouvelable, basé à Montpellier). Les travaux ont démarré dès l'automne 2021 par la création de pistes et chemins d'accès et se poursuivront à partir du mois d'avril 2022. Ce sont près de 10750 panneaux photovoltaïques qui seront mis en service en décembre 2022 et à terme la production électrique annuelle sera de l'ordre de 5900 MWh ce qui correspond à la consommation d'environ 2700 personnes hors chauffage. Le SMITED, déjà pleinement investi pour le respect de l'environnement avec la certification ISO 14001 du site d'enfouissement de La Loge et par la valorisation de plus de 93% du biogaz issus du centre de stockage, écrit ainsi une nouvelle page de son histoire pour les 40 années à venir, durée de vie estimée des panneaux photovoltaïques ».
Yves CHOUTEAU, Président du SMITED

Sur la photo (crédit Séolis) : De gauche à droite : Cécile COTET, Ingénieur projets Energies Renouvelables SÉOLIS, Eugénie KOVAC, Chef de projet développement centrales photovoltaïques au sol URBASOLAR, Yves CHOUTEAU, Président du SMITED, Sébastien ROCHARD, Maire de Coulonges-Thouarsais et vice-président du SMITED, Catherine COUSINARD, DG Groupe SÉOLIS, Roland MOTARD, Président du SIEDS, Mikaël SACHOT, Responsable d'exploitation ISDND/ISDI et sites de Transfert, responsable Environnement SMITED, Anne-Sophie BAUCHE, Responsable développement ouest centrales au sol URBASOLAR.